



RÈGLEMENT

Malintrat, ma Ville en Rose, est une randonnée pédestre, familiale et amicale de 6 kms, ouverte à tous, organisée par la ville de Malintrat en partenariat avec l'Association Zumbalove.Malintrat.

Elle a pour but de récolter des fonds notamment en développant des actions pour sensibiliser les publics, améliorer la participation au dépistage et ainsi permettre un diagnostic précoce du cancer.

« Face au cancer, on est plus fort ensemble ! »

L'ensemble des dons sera intégralement reversé à LA LIGUE CONTRE LE CANCER, Comité du Puy-de-Dôme.

Un justificatif fiscal pourra être sollicité pour tout don versé à LA LIGUE CONTRE LE CANCER.

1 – NATURE DE LA MANIFESTATION

Malintrat, ma Ville en Rose organise chaque année en octobre une épreuve de marche ou de course, allure libre, et ouverte à tous.

Le départ de cette marche se fera sur le site de la salle polyvalente de Malintrat, avenue Léon Blum.

Les personnes ne pouvant pas participer à cet événement, pourront soutenir LA LIGUE CONTRE LE CANCER, au travers d'une inscription solidaire.

À l'issue de la randonnée une collation, un brunch ou un repas (sur réservation) sera proposé à la salle polyvalente.

2 – ORGANISATION

Malintrat, ma Ville en Rose est organisée par la ville de Malintrat en partenariat avec l'Association Zumbalove.Malintrat avec le soutien de ses associations et de nombreux partenaires.

3 – INSCRIPTION

La randonnée est ouverte à tous sans condition d'âge. Les enfants de moins de 12 ans devront impérativement être accompagnés d'un adulte.

Les inscriptions pourront se faire, via :

- bulletin d'inscription distribué dans les boites aux lettres de Malintrat,
- auprès du secrétariat de la mairie de Malintrat,
- www.facebook.com/Zumbalove.Malintrat,
- www.helloasso.com : le QR code est joint en **Annexe du Règlement**.

Pour les retardataires, il sera possible de s'inscrire le jour même.

Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera lieu à aucun remboursement en cas de non-participation.

4 – TARIFICATION ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Voir en Annexe du Règlement.

5 – ASSURANCE

Il est vivement conseillé aux participant(e)s d'être titulaire d'une assurance « responsabilité civile personnelle », couvrant tous dommages corporels.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'incidents ou de dommages corporels.

6 – RÈGLES DE LA RANDONNÉE

Les participant(e)s devront obligatoirement venir pointer au départ.

Les personnes inscrites devront se présenter munis de leurs bulletins avec le QR code.

Un stand sera dédié aux personnes désirant s'inscrire en dernière minute.

Le temps maximum alloué pour cette randonnée est de 2h30.

7 – RÉCOMPENSES

En présence du Maire de la commune et de nombreux élus du territoire, une remise de récompenses aura lieu à la salle polyvalente de Malintrat.

8 – RAVITAILLEMENT

À mi-parcours, un ravitaillement animé sera proposé.

Attention : ne pas jeter les bouteilles vides ainsi que tous déchets sur le parcours.

9 – SÉCURITÉ

La randonnée sera interdite à tous engins à roues ou motorisés, hormis ceux de l'organisation ou acceptés par celle-ci (P.M.R.).

Parcours :

Circuit balisé et sécurisé de 6 km spécialement aménagé autour de Malintrat au départ et à l'arrivée de la salle polyvalente.

Des signaleurs seront présents aux intersections des routes ne pouvant être coupées à la circulation.

Les secours :

Au départ de la randonnée, les coordonnées téléphoniques de l'organisation vous seront communiquées.

En cas d'accident, il est fortement recommandé aux concurrents de prévenir les organisateurs en vue d'une demande de secours.

10 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La mairie de Malintrat, agissant en tant que Responsable de traitement, traite les données collectées pour la gestion du temps de la campagne **OCTOBRE ROSE « Malintrat, ma Ville en Rose »**. Les données utilisées pour vous contacter sont issues des documents de renseignements transmis lors des inscriptions sur HelloAsso ou le bulletin d'inscription papier.

La mairie de Malintrat peut être amené à capter des images de l'évènement et à les diffuser dans le cadre de sa communication.

La base légale du traitement est le consentement.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires concernés par le traitement, et légalement habilités. Les données ne seront pas transférées en dehors de l'Union Européenne.

Les données collectées seront traitées et conservées pendant la durée nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées, dans le respect des normes, règlements et textes en vigueur.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant, et demander leur rectification ou leur effacement sous certaines conditions.

Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données, vous opposer à ce traitement pour un motif légitime ou retirer votre consentement. Enfin, vous disposez d'un droit à la portabilité.

Vous pouvez exercer ces droits directement à l'adresse : mairie@malintrat.fr

Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL."

11 – ANNULATION OU FORCE MAJEURE

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative (Préfecture), soit en cas de force majeure.

En cas de force majeure, l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation. Les participant(e)s en seront prévenu(e)s par tous moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation.

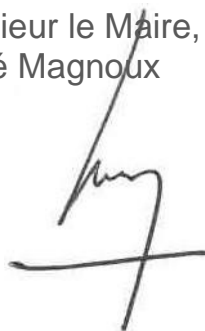
Les participant(e)s ne pourront prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité.

12 – ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

L'inscription à la randonnée « **Malintrat, ma Ville en Rose** » vaut l'acceptation sans aucune réserve du présent Règlement.

Fait à Malintrat, le 11 septembre 2023

Monsieur le Maire,
André Magnoux



Ville de
Malintrat

ZUMBA®
love
Malintrat





MALINTRAT SOUTIENT

OCTOBRE

ROS

DIMANCHE 15 OCTOBRE 2023



est une randonnée pédestre, familiale et amicale de 6 kms, ouverte à tous.

Vous êtes libre de participer en équipe, par entreprise ou individuellement.

L'ensemble des dons collectés sera entièrement reversé à
LA LIGUE CONTRE LE CANCER, Comité du Puy-de-Dôme.

Tarifcation et droit d'inscription :

- Adultes et ados : 10 €
- Enfants de 6 à 12 ans : 5 €

Repas sur réservation (places limitées) :

- Adultes et ados : 15 €
- Enfants de -de 12 ans : 8 €

Au menu :

jambon cuit au foin accompagné de sa truffade

Date butoir des inscriptions sur

Helloasso.com au plus tard le vendredi 13 octobre.

Un débardeur sera offert pour toute inscription avant le 2 octobre (dans la limite des tailles disponibles).

Possibilité de le retirer le samedi 14 octobre, à la salle polyvalente de Malintrat, à partir de 14 h.

Programme :

- 9 h 30 - Accueil et inscriptions
- 10 h 00 - Échauffement avec ZumbaLove.Malintrat
- 10 h 30 - Départ de l'épreuve
- 12 h 00 - Repas sur réservation

Buvette toute la journée (CB acceptée)

Exposition de voitures par l'association Alpine Renault Sport Auvergne

FACE AU CANCER,
ON EST PLUS FORT
ENSEMBLE !

Réservation
Helloasso.com



malintratmavilleenrose@gmail.com